

■ **EnerBat Sàrl**, à Genève, exploitation d'un bureau de conseil, etc. (FOSC du 08.05.2001, p. 3441). La part sociale respective de l'associée-gérante Piantoni Schmid Brigitte et de l'associé Mani Rolf a été réduite de CHF 10'000 à CHF 7'000, suite à la cession à concurrence de CHF 3'000 pour chaque part à Simeon Miguel, d'Espagne, à Plan-les-Ouates, nouvel associé pour une part de CHF 6'000. La part sociale de l'associé Simeon Miguel est augmentée de CHF 6'000 à CHF 7'000. Par conséquent le capital est porté de CHF 20'000 à CHF 21'000. Statuts modifiés le 05.03.2002. L'associé Simeon Miguel a été nommé gérant avec signature individuelle.

Journal no 2614 du 06.03.2002
(00380066 / CH-660.0.909.001-8)